



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ségur de la santé

Question au Gouvernement n° 4412

Texte de la question

SÉGUR DE LA SANTÉ

M. le président. La parole est à Mme Danielle Brulebois.

Mme Danielle Brulebois. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, les accords du Ségur ont permis une revalorisation inédite des salaires des personnels des établissements de santé et des EHPAD. Cette reconnaissance importante et méritée de l'engagement exemplaire de ces personnels était attendue depuis très longtemps. Vous avez d'ailleurs étendu la mesure à d'autres secteurs.

Dans le Jura, le conseil départemental a voté la revalorisation des services d'aide à domicile, financée à 70 % par l'État.

Vous avez présenté les conclusions du Ségur de la santé le 21 juillet 2020 : 19 milliards d'euros d'investissements doivent être dédiés à la santé. Depuis plus d'un an, le programme d'investissement se déploie dans les territoires. En région Bourgogne-Franche-Comté, ce sont ainsi 741 millions d'euros qui sont investis dans le système de santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Eh oui !

Mme Danielle Brulebois. En outre, 472 millions d'euros seront consacrés au désendettement, 201 millions aux projets à long terme, 63 millions aux investissements du quotidien. Pour une santé de proximité – au plus proche, donc, du citoyen et du patient –, ce plan massif doit se poursuivre.

Depuis 2017, je vous alerte sur la situation du groupement hospitalier Jura Sud et sur celle de l'hôpital de Lons-le-Saunier, lourdement endetté. Je vous sollicite régulièrement...

M. Fabien Di Filippo. Il ne répond jamais !

Mme Danielle Brulebois. ...sur le mauvais état des locaux, le manque de place pour la pharmacie, le besoin de rénovation et de modernisation de ces services.

Le dévouement du personnel est exemplaire et les soins prodigués sont de haute qualité. Alors qu'une dizaine de jeunes internes arrivent, alors qu'une excellente coopération s'est établie avec la médecine de ville et la communauté professionnelle territoriale de santé, notre hôpital mérite mieux.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. C'est vrai !

M. Patrick Hetzel. Évidemment !

M. Jean-Marie Sermier. Bravo !

Mme Danielle Brulebois. Pouvez-vous nous indiquer les prochaines étapes du déploiement du Ségur de la santé, tant attendu par nos concitoyens. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Patrick Hetzel. Elle a raison !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Pierre Cordier. Et rédacteur de la question !

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Merci pour votre question. Nous n'allons pas nous mentir : les hôpitaux et les EHPAD, pour un très grand nombre, sont dans un état de vieillissement avancé qui ne donne pas forcément envie aux professionnels d'y exercer dans la durée. De grands plans ont été lancés, par la droite comme par la gauche, il faut le reconnaître, qui ont permis d'investir dans les hôpitaux et les EHPAD. Mais voilà longtemps qu'il n'y en avait pas eu et, ici, il n'est pas question d'un plan classique,...

M. Pierre Cordier. Mais d'un « plan-plan » Véran... *(Sourires sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

M. Olivier Véran, ministre. ...mais d'un plan qui représente l'équivalent, financièrement, des plans Hôpital 2007 et Hôpital 2012, qui étaient de très gros plans, le tout majoré de 50 %, à savoir l'équivalent au total de vingt ans de politique d'établissements en un seul plan – c'est le Ségur de l'investissement à l'hôpital, annoncé ce matin par le Premier ministre à Dijon.

Qu'est-ce que cela signifie, madame la députée ? Nous n'allons pas aider 200 ou 300 établissements, comme lors des plans précédents, ce sont 3 000 établissements sanitaires et médico-sociaux qui vont bénéficier d'une remise de dette très importante, et d'investissements structurels et structurants. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Agir ens.)*

Nous avons commencé par la région Bourgogne-Franche-Comté. Vous avez rappelé le montant des enveloppes et donc je n'y reviens pas. Je connais depuis un certain nombre d'années l'établissement que vous avez évoqué et pour lequel vous vous êtes engagée sans réserve. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'évidemment il va être aidé, comme d'ailleurs l'ensemble des établissements. Ainsi, dans le cadre du Ségur, 30 millions d'euros seront investis en faveur du centre hospitalier Jura Sud, afin de rénover l'hôpital de Lons-le-Saunier, de sécuriser les bâtiments, de moderniser l'offre de réanimation et de soins continus – nous avons pu nous rendre compte, à l'occasion de la crise de covid-19, de son importance. Ce soutien permettra en outre de créer un service de psychiatrie sur le site du centre hospitalier de Lons-le-Saunier, au sein de la clinique Val Jura.

Nous aidons le secteur public et le secteur privé, en fait toutes les structures qui offrent des soins de qualité, ce qui était l'engagement du Ségur. Le présent engagement aussi sera tenu. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4412

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 octobre 2021](#)